



Table des matières

02	Avant-propos du vice-président
05	Rapport financier
06	Bilan
07	Compte de résultat
08	Rapport de l'organe de révision
09	Annexe aux comptes annuels
10	Comité / Bureau du Comité
11	Perspectives

Avant-propos du vice-président



Même au cours de la deuxième année sans audit des cours de formation continue obligatoires et facultatifs pour l'asa/le FSR, la réorientation stratégique du CSR dans le domaine de la sécurité routière a été au centre des préoccupations - nos chers membres ont été tenus au

courant périodiquement par des newsletters ou ont été invités à participer à des séances de travail en fonction de la situation. L'OFROU a heureusement confié l'audit des cours de tracteurs G40 au CSR l'année dernière également. L'année dernière, nous avons également accordé une grande attention à l'élargissement de notre comité en termes de personnel et donc de compétences.

Depuis le départ du développeur de projets Andreas Schumacher à la fin janvier 2023, le CSR n'emploie plus de personnel fixe. Les activités administratives et opérationnelles ainsi que les travaux de projet seront assurés par l'extension du mandat de Cilia Wernli à partir de février 2023. En complément, les membres du comité ont assumé des tâches opérationnelles, en plus de leur fonction stratégique.

La réorientation stratégique du CSR consiste avant tout à identifier des idées commerciales viables qui permettront de répondre aux besoins du marché et d'assurer ainsi la viabilité et le redressement financier de l'entreprise. La validation et le cofinancement du projet pilote régional par le Fonds de sécurité routière en juin 2023 peuvent être considérés comme un élément porteur de notre réorientation. Le CSR s'oriente ainsi vers la sécurité routière dans le domaine du groupe cible des seniors. Ainsi, le projet pilote régional « Focus group "Seniors : "Focus group »Seniors : Initier un dialogue sur les risques de la circulation routière ». La réorientation stratégique du CSR s'inspire fortement de cette demande déposée le 15 avril 2023 auprès du FSR, dans laquelle nous demandions à ce dernier de nous soutenir et de nous cofinancer afin que le groupe cible des seniors puisse être activé et sensibilisé à la réduction des accidents de la route. Le 7 juin 2023, le FSR a accepté cette demande à notre grande satisfaction. Le CSR a rapidement fait suivre les travaux préparatoires du 1er atelier, lors duquel douze membres du CSR ont élaboré le 16 octobre 2023 des champs d'action et des ébauches de solution - mais aussi planifié tous les

autres travaux de suivi pour la réalisation des séances par le comité de pilotage et les ambassadeurs. Ce projet est mis en œuvre en coopération avec des membres du CSR et des partenaires.

Les nombreux autres contacts établis tout au long de l'année avec des membres du CSR qui nous sont fidèles et souvent critiques, des organisations partenaires, des politiciens et des représentants des autorités et des services administratifs ont été extrêmement inspirants. Ainsi, le contact recherché avec Pro Senior Bern, avec qui une manifestation ERFA commune sera organisée au printemps 2024 sur la thématique des transports pour les seniors. Notre présentation lors de la 3e conférence sur la mobilité du 29 août 2023 à Berne a également attiré l'attention du chef du DETEC, le conseiller fédéral Albert Rösti, mais nous sommes également en train d'examiner la possibilité de trouver des sources de revenus complémentaires à partir d'autres idées commerciales, suite à des demandes de l'armée ou d'un autre prestataire de services de transport.

Continuons donc à travailler intensivement pour que notre projet pilote régional (cession au FSR vers la fin 2024) et les autres idées commerciales nous apportent le succès escompté.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre assemblée générale du 26 juin 2023 s'est tenue à Mobilcity Berne, un lieu parfaitement adapté à la thématique du CSR.

Les membres ayant le droit de vote ont été informés avec intérêt de notre situation sur la voie exigeante de la réorientation stratégique. La possibilité de poser des questions de compréhension a été très appréciée. Toutes nos propositions ont été approuvées - y compris les comptes et le rapport annuel 2022. L'organe de révision a été reconduit pour une année supplémentaire et la confiance a été renouvelée au comité directeur. De plus, la conseillère nationale Nadja Umbricht Pieren a été élue au sein de notre comité et à la présidence du CSR - la réélection de Christophe Nydegger a également été confirmée.

Après un déroulement rapide de la partie statutaire, Urs Wernli, membre du comité depuis de nombreuses années, a été dignement remercié de son mandat. Après avoir entendu l'intéressant exposé du Dr Lorenzo Cascioni, vice-directeur de l'OFROU + président du FSR, sur le thème « Ce qui nous fait bouger - et ce qui nous motive », l'assemblée s'est terminée par un simple apéritif debout de réseautage.

COMITÉ / BUREAU DU COMITÉ

Au cours de l'exercice, le comité a tenu six réunions ordinaires. Pour préparer ces dernières et gérer les affaires courantes, le comité a tenu dix réunions ordinaires.

L'accent a été mis sur l'organisation d'ateliers avec les membres et les partenaires en vue d'une réorientation stratégique et du développement de nouveaux services. Une gestion stricte des dépenses et des efforts continus de réduction des coûts ont prévalu sur tout cela. Les responsables du CSR ont été conseillés par un spécialiste d'awr AG für Wirtschaft und Recht. Les comptes bancaires ont été réduits à un seul compte, ce qui a permis de simplifier le contrôle des liquidités sur recommandation de l'awr. Grâce à cette gestion des coûts retenue, il sera possible d'assurer le fonctionnement sous sa forme actuelle jusqu'à l'assemblée générale de 2025 avec les moyens disponibles (y compris une réserve de clôture bloquée de 50'000 francs).

Jusqu'à la fin de l'année 2023, la direction du comité, ainsi que la garantie des tâches présidentielles, incombaient aux trois membres du comité mentionnés en page 10, qui formaient un triumvirat. Kurt Wenger, en tant que vice-président, assurait à nouveau le rôle de primus inter pares. Vers le début du printemps 2023, il s'est concrétisé que la demande faite à la conseillère nationale Nadja Umbricht Pieren (UDC) conduirait à ce qu'elle se présente à la présidence du CSR - le 1er juin 2023, elle a définitivement accepté. La joie était grande, car elle fait également partie depuis des années de la Commission des transports et des télécommunications du Conseil national.

Nos efforts susmentionnés pour élargir le comité directeur avec des personnalités spécialisées supplémentaires ont porté leurs premiers fruits puisque la police cantonale bernoise a nommé Martin Bruder (chef circulation, environnement et prévention) et l'association routesuisse Olivier Fantino (directeur) et que le CSR les proposera à l'élection lors de l'assemblée générale 2024.

SECRETARIAT

Au cours de l'année de fonctionnement écoulée, le secrétariat a également été dirigé ad interim par le vice-président Kurt Wenger. A partir du 1^{er} février 2023, la direction opérationnelle, y compris la direction de projet, sera assurée sur mandat par Cilia Wernli (administration, finances, communication, rédaction de procès-verbaux, gestion de projet). Outre l'avancement du projet pilote régional, il a fallu planifier, préparer et réaliser les réunions stratégiques ainsi que les réunions de travail (ateliers concernant la nouvelle orientation). L'audit des cours de tracteurs G40 est assuré sur mandat par Paul Althaus.

Au nom du comité directeur, je remercie les membres, les partenaires et les personnes mandatées pour leur engagement et leur participation à la préparation d'un nouvel avenir stable pour le CSR.

LE VICE-PRÉSIDENT Kurt Wenger

Rapport financier

1 GÉNÉRALITÉS

Les comptes annuels au 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962). Le présent rapport financier explique les principales évolutions du bilan et du compte de résultats - en complément de la publication dans l'annexe.

En 2023, le CSR a pu continuer à réduire ses frais fixes par rapport à l'année précédente et à garantir ses liquidités afin de pouvoir poursuivre sa réorientation

2 EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN AU 31.12.2023

Le total du bilan s'élève au 31.12.2023 à CHF 389'297.68 et a diminué de CHF 154'791.57 par rapport à l'année précédente.

Le degré de liquidité 2 s'élève à 526.75%, ce qui est supérieur à la moyenne et garantit la solvabilité du CSR. La fortune se compose en grande partie de liquidités (97.0%).

Face à la fortune de CHF 389'297.68, les dettes s'élèvent à CHF 123'833.60 et les fonds propres à CHF 265'464.08.

Les dettes se répartissent en fonds étrangers à court terme de CHF 73'833.60 et en fonds étrangers à long terme de CHF 50'000. Les fonds étrangers à court terme comprennent le compte de régularisation passif ainsi que les dettes à court terme résultant de prestations ; les fonds étrangers à long terme sont constitués de provisions.

Les fonds propres sont divisés en un capital d'association (doté de CHF 350'000) et en capitaux de réserve, selon des considérations de gestion d'entreprise. Les capitaux de réserve comprennent une réserve affectée (fonds de garantie) d'un montant de CHF 200'000 ; les autres postes (réserves et bénéfice reporté) ne sont pas affectés.

3 COMPTE DE RÉSULTAT 2023

3.1 Résultat de l'entreprise

Le CSR a clôturé l'exercice avec une perte de CHF 182'728.14. Outre les cotisations des membres, aucun revenu important n'a pu être réalisé. Il en résulte une perte d'entreprise légèrement inférieure au budget.

3.2 Produits

Le chiffre d'affaires de l'année sous revue s'élève à CHF 43'993.45. Comme le décompte pour le projet pilote n'aura lieu qu'après la fin du projet en 2024, il en résulte des recettes moins importantes que prévu.

3.3 Charges

Les principaux postes de dépenses sont les charges de personnel et les charges d'exploitation. Les charges de personnel se sont élevées à CHF 45'692.85. Les charges d'exploitation se sont élevées à CHF 177'917.16.

Bilan au 31 décembre 2023

		31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023
1	ACTIFS				
10	Actif circulant				
100	Liquidités	792 922.63	273 933.77	480 363.78	377 682.58
106	Titres	100 000.00	0.00	0.00	0.00
110	Créances résultant de prestations	437 642.44	980 135.60	18 235.65	4 291.00
119	Autres créances	81 460.20	15 238.85	31 098.35	6 944.10
130	Actifs de régularisation	55 643.65	66 400.65	1 284.57	380.00
10	Total Actif circulant	1 467 668.92	1 335 708.87	530 982.35	389 297.68
14	Actifs immobilisés				
141	Autres immobilisations financières	13 109.60	13 106.90	13 106.90	0.00
150	Immobilisations corporelles meubles	12 822.00	170.00	0.00	0.00
14	Total Actifs immobilisés	25 931.60	13 276.90	13 106.90	0.00
	TOTAL ACTIFS	1 493 600.52	1 348 985.77	544 089.25	389 297.68
2	PASSIFS				
20	Capital étranger à court terme				
200	Dettes à court terme résultant de prestations de services	276 703.50	290 168.11	5 409.68	0.00
222	Autres dettes à court terme	52 922.98	38 414.55	0.00	50 106.60
230	Passifs de régularisation	80 775.05	19 710.00	40 487.35	23 727.00
233	Provisions à court terme	110 450.00	10 450.00	0.00	0.00
20	Total Capital étranger à court terme	520 851.53	358 742.66	45 897.03	73 833.60
26	Capital étranger à long terme				
260	Provisions à long terme	130 000.00	130 000.00	50 000.00	50 000.00
26	Total Capital étranger à long terme	130 000.00	130 000.00	50 000.00	50 000.00
28	Fonds propres				
2800	Capital de l'association	350 000.00	350 000.00	350 000.00	350 000.00
	Total Capital de l'association	350 000.00	350 000.00	350 000.00	350 000.00
290	Réserves / bénéfice résultant du bilan				
2920	Réserves	400 000.00	400 000.00	400 000.00	400 000.00
2930	Fonds de sécurité	200 000.00	200 000.00	200 000.00	200 000.00
2990	Report des bénéfices/pertes	36 008.22	- 107 251.01	- 89 756.89	- 501 807.78
290	Total Réserves/report des bénéfices	636 008.22	492 748.99	510 243.11	98 192.22
28	Total Fonds propres	986 008.22	842 748.99	860 243.11	448 192.22
	Résultat de l'entreprise	- 143 259.23	17 494.12	- 412 050.89	- 182 728.14
	TOTAL PASSIFS	1 493 600.52	1 348 985.77	544 089.25	389 297.68

Compte de résultat 2023

	Comptes 2020	Comptes 2021	Comptes 2022	Comptes 2023	
Produits des prestations CSR					
341	Total Produits AQ perfectionnement facultatif	279 470.50	344 437.15	0.00	0.00
342	Total Produits Conseil d'experts	0.00	0.00	0.00	0.00
343	Total Produits AQ formation continue obligatoire	879 278.95	961 418.70	3 858.87	0.00
344	Total Produits Gestion des panneaux avertisseurs	59 198.00	98 489.00	2 667.45	0.00
345	Total Produits Développement du PF	55 578.65	77 730.75	0.00	0.00
348	Total Conseil CSR	242 103.00	289 655.00	5 350.00	10 150.00
350	Total Déductions sur les produits	- 3 081.00	0.00	0.00	- 4 449.00
	Total Produits des prestations	1 512 548.10	1 771 730.60	11 876.32	5 701.00
36	Total Autres produits et cotisations des membres	42 488.95	54 457.22	37 134.85	38 292.45
	Total Produits CSR	1 555 037.05	1 826 187.82	49 011.17	43 993.45
42	Total Charges de prestations	0.00	0.00	0.00	0.00
	Marge brute 1	1 555 037.05	1 826 187.82	49 011.17	43 993.45
Charges de personnel					
560	Total Charges salariales pour l'administration	723 740.21	733 324.42	120 519.86	8 110.50
570	Total Charges sociales pour l'administration	129 822.90	126 179.10	13 549.85	2 193.90
580	Total Autres charges de personnel	52 591.15	59 543.35	51 165.64	590.00
585	Total Coûts liés au comité	54 666.05	76 484.60	78 662.95	26 326.55
586	Total Coûts liés aux membres	9 452.75	19 160.90	23 903.30	2 432.30
590	Total Prestations de travail de tiers	299 777.30	337 371.70	3 400.00	6 039.60
	Total Charges de personnel	1 270 050.36	1 352 064.07	291 201.60	45 692.85
	Marge brute 2	284 986.69	474 123.75	- 242 190.43	- 1 699.40
600	Total Charges d'exploitation	145 194.25	179 088.75	43 133.60	1 471.85
650	Total Administration et informatique	136 366.55	169 195.01	103 354.38	172 751.66
660	Total Marketing et communication	19 398.50	75 157.70	108 767.91	3 693.65
670	Total Autres charges administratives	8 243.15	13 877.80	0.00	0.00
	Total Charges d'exploitation	309 202.45	437 319.26	255 255.89	177 917.16
	Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	- 24 215.76	36 804.49	- 497 446.32	- 179 616.56
692	Total Amortissements des immobilisations corporelles meubles	8 163.20	14 909.10	0.00	0.00
693	Total Provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
	Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	- 32 378.96	21 895.39	- 497 446.32	- 179 616.56
685	Total Charges financières	- 409.19	- 451.41	- 364.67	- 101.15
680	Total Produits financiers	517.35	509.60	0.00	0.00
800	Total Charges/produits exceptionnels	- 27 235.25	100 397.75	89 331.00	- 1 899.65
	Résultat d'exploitation 3 avant impôts (EBT)	- 59 506.05	122 351.33	- 408 479.99	- 181 617.36
89	Total TVA et impôts à la source	83 753.18	104 857.21	3 570.90	1 110.78
	Résultat de l'entreprise	- 143 259.23	17 494.12	- 412 050.89	- 182 728.14



Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres du

Conseil Suisse de la sécurité routière, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) du Conseil Suisse de la sécurité routière, Berne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes annuels. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Berne, le 23 avril 2024

BDO SA

Sibylle Schmid
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréée

Laurence Gilliéron
Expert-réviseur agréée

Annexe
comptes annuels

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2023

PRÉCISIONS SUR LES PRINCIPES APPLIQUÉS AUX COMPTES ANNUELS

Précisions sur les principes appliqués aux comptes annuels tout particulièrement celles des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

Pour l'essentiel, les principes d'évaluation suivants ont été appliqués dans les comptes annuels:

- les actifs et les passifs monétaires ont été évalués à la valeur journalière resp. nominale;
- les immobilisations corporelles sont directement amorties en fonction de leur durée d'utilisation;
- les provisions sont axées sur le besoin en engagements latents et l'objectif de maintien de la valeur du capital.

Autres informations exigées par la loi	2023	2022
Le Conseil Suisse de la sécurité routière est une association dont le siège se situe à Berne.		
Nombre de collaborateurs		
jusqu'à dix postes à temps plein	applicable	applicable
Engagements envers des institutions de prévoyance		
Engagements envers la caisse de pension	-	-
Montant restant des engagements		
Contrat de location des locaux et des places de parking (jusqu'au 31.12.2022)	-	30 270.00
Contrat de bail Archives (jusqu'au 31.12.2022)	-	4 159.60
Explications sur les postes exceptionnels, uniques ou hors période:		
Dissolution de la provision pour la révision de la TVA	-	-
Dissolution de la provision à court terme	-	10 450.00
Dissolution de la provision à long terme	-	80 000.00
Encaissement de débiteurs déjà sortis de la comptabilité	182.65	-
Total Produits exceptionnels, uniques ou hors période	182.65	90 450.00
Leasing Véhicules 2021	-	944.00
Crédit d'impôt anticipé 2020	-	175.00
Notes de crédit annulées Frais de véhicules	22.55	-
crédits annulés assurances sociales	2 059.75	-
Total Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	2 082.30	1 119.00
Total Résultats exceptionnels, uniques ou hors période	- 1 899.65	89 331.00
Dissolution nette des réserves latentes	0.00	90 450.00
Informations complémentaires		
Le crédit pour la redistribution de la taxe sur le CO ₂ , d'un montant de CHF 552.45, a été comptabilisé dans les produits CSR (autres produits).		

Comité / bureau du Comité

Conformément à l'art. 16 des statuts, le comité se compose de la présidence, de la vice-présidence et d'un nombre indéterminé d'autres membres du comité. Le bureau se compose de la présidence, de la vice-présidence et de deux autres membres du comité, conformément à l'art. 20.

À FIN 2023, LE COMITÉ ÉTAIT COMPOSÉ COMME SUIT

Présidence

Vacante ; depuis l'assemblée générale du 11.09.2020, rôle assumé ad interim par le vice-président. A partir du 01.01.2024, la présidence sera assurée par la conseillère nationale Nadja Umbricht Pieren, Kaltacker (élue lors de l'AG du 26.06.2023) (membre du bureau du Comité).

Vice-président

Kurt Wenger, Meikirch (membre du bureau du Comité)

Organisations de droit public

Armée suisse, Office de la circulation routière et de la navigation, Olivier Kuster, Berne

Mobilité douce

Pro Velo Suisse, Daniel Schöbi, Gossau SG

Trafic motorisé

TCS, Touring Club Schweiz, Christophe Nydegger, Vernier/Genève
L-drive Schweiz | Suisse | Svizzera, Dr. Michael Gehren, Berne

Trafic professionnel et lourd

ASTAG, Association suisse des transports routiers, Gallus Bürgisser, Berne (membre du bureau du Comité)

Organisations de droit privé

Urs Wernli, président d'honneur de l'UPSA, Union professionnelle suisse de l'automobile, Herznach (membre du bureau du Comité) - démission au 31.12.2022

Association

MEMBRES

Au 31 décembre 2023, le CSR comptait au total 142 membres.

Les membres restent heureusement très fidèles au CSR - après quelques départs, nous avons également accueilli de nouveaux membres.

Perspectives

LE CSR EN TANT QUE CONSEILLER ET PRESTATAIRE DE SERVICES

Dans le domaine de la sécurité routière, le CSR veut devenir la plateforme pertinente pour l'échange d'expériences et d'intérêts entre les membres, les partenaires et les usagers de la route. Pour ce faire, le CSR partage ses connaissances et ses compétences via sa plateforme neutre et veut contribuer à la sécurité routière en Suisse en tant que conseiller. Son label est synonyme de neutralité, de qualité élevée dans le travail de prévention et son engagement favorise un apprentissage constant.

PROJETS DE RÉORIENTATION STRATÉGIQUE DU VSR

Le CSR s'engage à ce que le projet pilote régional « Focus group seniors : Initier un dialogue sur les risques de la circulation routière » apportera une telle plus-value que le CSR pourra déposer une nouvelle demande auprès du FSR pour un projet de suivi étendu à toute la Suisse. Parallèlement, le CSR s'engage à concevoir d'autres offres dans le domaine de la sécurité routière qui puissent être exploitées commercialement et qui aident le CSR à devenir plus autonome financièrement. Outre l'extension des prestations, d'autres idées sont à l'ordre du jour, telles que

- Co-organisation technique d'une journée ERFA en collaboration avec Pro Senior Berne sur le thème « Les seniors dans le trafic : une tâche pour les communes », avec des exposés de l'Office des ponts et chaussées, de la police, des transports publics et des assurances.
- Proposer de nouvelles idées commerciales (comme mentionné à la page 3) en collaboration avec les prestataires de services de transport.
- Élargissement de la branche au sein du comité directeur et parmi les membres (p. ex. transports publics, assurance)
- Organisation d'une manifestation sur les questions de transport au niveau fédéral / Networking avec le président de l'UVEC et le CF Albert Rösti

sont à l'étude.

Traduit avec www.DeepL.com/Translator

Schweizerischer Verkehrssicherheitsrat
Conseil Suisse de la sécurité routière
Consiglio Svizzero della sicurezza stradale

Effingerstrasse 8 | 3011 Berne | info@vsr.ch | www.vsr.ch

